KARMA [Fra] + JUST FOR ONE NIGHT [Fra] à Montpellier, Rockstore le 15/06/11

Une sacrée paye depuis le dernier concert vu au **Rockstore** !
Mais puisqu'il s'agit de départager deux groupes en votant, puisque pour une fois on vous demande votre avis, allez-vous rester coi chez vous alors qu'il s'agit de rock'n'roll ?! Que nenni mes gaillards ! Surtout que les circonstances sont louches : les deux groupes se connaissent et partagent également le même batteur, si ça sent pas l'embrouille là hein ? Duel rock en république bananière hmmm ?! Pour faire court, **KARMA**, éliminés au tour précédent, se voit repéchés car un groupe se débrouille pour ne pas venir mettre le feu à la scène. C'est du propre.

Alors en tant qu'ancien garde-chiourme de ces messieurs, l'auteur fait son trajet en bus orange avec les vieux, les chelous et en contrepartie le talentueux **Gibet** (http://bioutiful-dead.over-blog.fr/) qui a décidé lui aussi d'apporter son soutien au trio Karmique. De la **Leffe** là tombée, tu sais c'est pas si facile, mais suffisant pour aller célébrer l'avènement du bruit sous la Cadillac rouge - qui jadis fut rose - et récupérer un ticket de vote qui pour une fois ne s'accompagne pas de candidats totalement à l'opposé des préoccupations de l'univers. Laissons cela, débat stérile, le premier groupe se pointe déjà sur scène.

JUST FOR ONE NIGHT, pas gâtés lors du dernier reportage effectué ici pour cause de légèreté sonique, semble avoir pris du muscle et multiplie, parfois avec bonheur, parfois sans, les clins d'oeil au rock crasseux des sixties en commettant des reprises comme par exemple *You really got me* des **KINKS** (quelqu'un sait-il que ce groupe a sorti des TONNES d'autres morceaux que celui-ci ?!!!) ou le *TV Eye* de vous savez qui. Le trio qui ne chante pas s'avère souvent foutrement efficace et du coup met en doute l'utilité de la gratte du chanteur qui pour en faire des tonnes derrière son micro s'en trouverait plus libre de ces mouvements. Alors ok ça joue, ça dégage de l'énergie, hate ces tes rats. Mais un manque certain de personnalité est toujours là, il FAUT sortir des sentiers battus, c'est certain.

Et c'est là où **KARMA**, le groupe suivant, le deuxième duelliste, rappelle à la paire de mains qui tapent cet article le soir où, tout-à-fait sobre, tentative eut lieu de mélanger pastis et vin rouge pour en faire un cocktail top cool. Dans ce cas-là ce fut l'échec.

Pour **KARMA** le succès est souvent là quand le trio tente l'alchimie rockabilly antédiluvien + grunge crasseux. L'erreur commise par **JFON** avec son **KINKS** est ici reproduite au moyen du *Johnny B. Goode* de **Chuck Berry** (le morceau le plus repris au monde pour le plus grand malheur de tous) mais le tout sonne suffisamment cradingopoulos pour passer pour du bruit honnête et respectueux des lois en vigueur, ça passe, comme la version impromptue du *I walk the line* du père **Cash** (là encore un morceau presque inconnu pas vrai ?) because la basse prend la liberté de ne plus chanter dans les enceintes, putain de technologie if you ask me. Au final on est assez intéressé de voir un set uniquement bâti sur des compositions originales, en particulier depuis que l'on sait que la basse va se transformer, après un baiser sur la bouche d'un crapeau à cordes, en contrebasse !! De quoi aiguiser l'appétit. Le fait donc que le groupe ait encore perdu cette fois prouve encore une fois que le rock doit être sale et perdant pour attiser les instants bestiaux des vrais de vrais, sans rancune pour les autres.

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.